



Les élus du personnel titulaires du SNUDI-FO et du SNUIPP-FSU
à la CAPD du Val-de-Marne

A

Madame l'Inspectrice d'Académie
DASEN du Val-de-Marne

Créteil, le 5 juillet 2019

Madame la Directrice Académique,

Conformément au règlement intérieur de la CAPD, les représentants du personnel titulaires du SNUDI-FO et du SNUIPP-FSU vous demandent de convoquer une CAPD exceptionnelle fin août.

Alors qu'un groupe de travail était initialement convoqué le 27 août dans la circulaire départementale du mouvement 2019, publiée le 19 mars, vous avez annoncé sa suppression lors d'une réunion informelle le 17 mai.

Pour nos organisations syndicales, qui s'étaient déjà opposées à la suppression des groupes de travail de la phase d'ajustement du mouvement 2018, le maintien d'une CAPD pour la phase d'ajustement du mouvement fin août permettrait de vérifier la régularité et la transparence des opérations dans le cadre du respect des règles du mouvement.

Attachés aux respects des prérogatives de la CAPD et des représentants des personnels, nous vous adressons, Madame la Directrice Académique, dans l'attente de votre réponse, l'assurance de toute notre considération.

Les élus du personnel du Snudi-FO

Thierry Audin – Luc Bénizeau
Benoit Balordi – Caroline Gallien

Les élus du personnel du Snuipp-FSU

Emmanuelle Jollet – Hélène Houguer
Thierry Guintrand